

Brèves de Normandie n°110 (Décembre 2011)

Comportement anti-normand.

En Normandie, l'emploi est le plus insupportable facteur de discrimination qui préjudicie aux travailleuses et travailleurs normands.

Il est quasi systématiquement pillé, voire détruit, par action et/ou par omission par les politiques, les administratifs, les médias et leurs affidés de toute nature.

Régionsjob se présente comme le leader de l'emploi et de la formation sur internet.

Cette structure (société) a organisé en Octobre un tour de France.

Dans le Nord Ouest et le Sud Ouest, les villes suivantes sont visitées pour permettre aux habitant.e.s de rechercher un emploi : Lille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse.

Aucune ville de Normandie.

Alors que le chômage par la grâce des politiques est endémiquement plus élevé que la moyenne nationale depuis des décennies.

Il existe dans cet organisme huit régions.

La Normandie n'existe pas et est dépecée entre Nordjob et Ouestjob !

Ce n'est pas un hasard, il y a derrière ce type d'acte une volonté politique, administrative, idéologique voire identitaire.

Les créateurs de cette société sont les groupes de presse Le Télégramme, Le Nouvel Observateur, Le Monde.

Pour mémoire l'APEC censée aide à résoudre l'emploi des cadres avait en Mars 2001 supprimé la délégation régionale en Normandie pour l'intégrer au « machin Grand Ouest » avec pour capitale...Rennes.

Le journal (Paris-Normandie) qui présente avec admiration cet événement titre «Exit la délégation régionale pour une réorganisation plus globale liée au grand Ouest, l'agence pour l'emploi des cadres (APEC) suit les évolutions de l'économie ».

Pour Paris Normandie l'évolution de l'économie est certainement la destruction du tissu social normand et le dépeçage de la région Normandie participant également à l'accroissement du chômage et à l'appauvrissement des populations notamment laborieuses.

Ce « charcutage » est présenté par M. Marc DOMECC.

De même les UNEDIC, Assedic, délégation AGS, CGEA etc... censées aider les salarié.e.s normand.e.s ont délocalisé les directions régionales pour les transférer avec bien sur les emplois supérieurs y afférents dans un « machin Grand Ouest » avec pour capitale ...Rennes.

Selon l'INSEE le taux de chômage à mi 2011 était de 10,2 pour cent, en région administrative dite haute-NORMANDIE et 7,8 pour cent en Bretagne pour une moyenne nationale de 9,1 pour cent.

Cherchez l'erreur ! En matière de discrimination de ressources humaines fait-on mieux !

Normandie-rail.

Quand écolos rime avec rigolos !

Une parisienne est venue en Normandie fin Novembre pour enseigner sa science (ou du moins celle qu'elle croit avoir !) aux populations normandes en matière de transport ferroviaire.

La Normandie n'aurait pas besoin d'une ligne rapide, il vaut mieux faire sauter le «verrou de Mantes (!)».

Première question : « combien de fois par an, mois, jours cette personne prend le train entre Paris et la Normandie ? ». Il vaut mieux ne pas parler de ce que l'on ne connaît pas.

La ligne TGV (UNE HEURE PARIS ST LAZARE au HAVRE, Paris CAEN, CHERBOURG, GRANVILLE...) est vitale pour le développement, social, économique, culturel des populations normandes.

En Janvier tous les titulaires d'un abonnement ou d'un forfait étaient appelés à faire grève du contrôle, cette action déjà engagée sur certaines dessertes consiste à refuser de produire un titre de transport au contrôleur. Les usagers mécontents sont aussi incités à brandir un billet factice, réalisé par les associations, estampillé « troisième classe ». Ou comme les usagers de Paris-Argentan-Granville une carte d'adhérent sur laquelle on peut voir une vache (à lait) normande remorquer à grand-peine une rame TER.

Normand.e.s : il faut virer la S.N C.F. et M. Pépy en prime des lignes normandes.

En ce qui concerne la question de Mantes, cela ne regarde en rien les normand.e.s, c'est un problème dont la responsabilité est exclusivement du fait de l'Etat, de RFF, de la SNCF et de la région Ile de France et le financement à leur charge seule.

Une fois de plus Paris et l'Ile de France sont les priorités. Les lignes de métro à créer dans le Grand Paris couteront 32 Milliards, pour débloquer Mantes il y aura 5 milliards, sans compter les autres projets en route ailleurs qu'en Normandie.

Encore et encore, il y a de l'argent pour les autres, il n'y en a jamais pour les populations normandes.

Il y a un milliard d'euros pour gagner quelques minutes sur le TGV Paris-Rennes.

La SNCF veut construire le TGV Moscou-Saint-Pétersbourg. Le Président de la SNCF promet de se mettre sur les rangs.

Avec quel argent dans ce projet à 15 milliards d'euros ?

Ce qui est le plus inique c'est l'inefficacité, l'absence de motivation forte, l'incompétence chronique des élus et administratifs locaux, Conseils régionaux, généraux, Communautés de Communes etc...ect...

Leur seule compétence en la matière est de dilapider l'argent des contribuables locaux à financer du matériel que la SNCF aurait dû payer depuis des décennies. Ils cautionnent et entérinent la gabegie de cette entreprise en faisant payer plusieurs fois aux travailleurs normands le coût du matériel pour un service de même rapidité et qualité qu'en 1932 !

Si l'Etat français, la SNCF, RFF et autres sont incapables de construire les TGV Normands, il n'y a qu'à faire un appel d'offres International.

Les Chinois ont multiplié par CINQ leurs investissements en France entre 2006 et 2010, par 348 ceux en Belgique, 1000 en Grèce, 962 en Norvège, etc...,etc...

Il faut savoir prendre de l'argent où il y en a !

3620 milliards d'euros est le trésor de guerre de la Chine. 64 milliard d'euros ont été investis par les Chinois en Europe entre octobre 2010 et mars 2011 (six mois) soit la moitié des achats cumulés depuis 2008.

La ville de Châteauroux compte sur l'installation d'une base semi-industrielle chinoise.

En contre partie 4000 emplois nouveaux locaux seront créés et soumis au droit du travail français.

Le Havre est déjà une base chinoise en Europe gageons qu'ils seraient très intéressés par des investissements en Normandie qu'ils connaissent déjà et qu'ils affectionnent.

Ils se sont même offert le Château Latour-Laguens une propriété viticole de 60 hectares dans le Bordelais !

Avec l'argent prenons la sagesse de Confucius : « Qui ne se préoccupe pas de l'avenir lointain se condamne aux soucis immédiats. »

Sortir le nucléaire de la Normandie.

Surréaliste ou intellectuellement malhonnête tel semble être le débat actuel entre pro-nucléaires et anti-nucléaires.

D'un côté un état de type totalitaire qui veut imposer aux Normand.e.s sans aucune concertation, information objective avec les populations et encore moins de referendum deux E.P.R à durée de vie de 50 ou 60 ans générant des risques et des déchets mortels qu'il est incapable de maîtriser et qui ont une durée de vie pour certains de plusieurs dizaines de milliers d'années.

Le niveau de l'argumentation est consternant et primaire: ou la bougie ou le confort à moindre coût, au risque d'une catastrophe planétaire déclenchée par des apprentis sorciers qui engagera des milliers de générations dans un monde avec des régions lunaires.

Tchernobyl, Fukushima etc...qui seront les prochains...Penly, Flamanville, les Normand.e.s. ? Vos enfants, vos petits enfants, Vous, moi, nos concitoyennes et concitoyens ? Penly ? Dieppe ruiné et désert sur vingt KLM ou plus alentour ?

Des populations décimées, sacrifiées, des descendance mutilées sur des générations et des générations. Est-ce cela l'avenir que vous préparez à vos enfants, à vos parents, frères et sœurs, concitoyens ... ?

Flamanville, Cherbourg rayé de la carte...Saint-Valery en Caux, Cany...

De plus la sécurité des centrales est laissée entre les mains d'amateurs irresponsables.

Paris-Normandie du 2 Décembre.

Nucléaire. Visite surprise à la centrale (Paluel).

Florilèges : « Les exploitants des deux centrales nucléaires inspectées sont animés par un haut degré de responsabilité (sic) » a souligné d'entrée C. Birraux, Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Les responsables de l'Autorité de sûreté nucléaire ont simulé une perte totale des alimentations électriques (panne identique à celle de Fukushima).

Les déconvenues s'enchaînent : une clef nécessaire pour ouvrir un panneau d'alimentation électrique est « actuellement en commande » !!! et n'est pas disponible sur le site.

La documentation ne correspond pas au panneau électrique...

Il faudra « plusieurs allers et retours entre la tranche 1 et 2 pour que les agents découvrent qu'une partie des instructions qu'ils ont entre les mains sont : inexactes ».

« Dans la tranche 3 le guide de procédure d'E.D.F comporte de nouvelles inexactitudes, des ambiguïtés et "certaines actions semblent tout bonnement inutiles au personnel sur place (resic) ».

Jugement sans appel de l'Autorité de sûreté nucléaire : le guide technique daté de décembre 2008 (donc bien avant Fukushima) : comporte de « nombreuses erreurs » et « lacunes » et il n'était à l'évidence pas opérationnel.

« Toutefois, il est important de signaler que le personnel a su se poser de bonnes questions, n'est jamais resté bloqué devant ces situations parfois burlesques et au final réussit à progresser dans ce guide technique qu'il n'hésitait pas à critiquer ouvertement. »

Ce n'est pas les bonnes questions que l'on attend mais les bonnes décisions et actions. A Blayais un sénateur s'est heurté aux mêmes difficultés...

De dangereux irresponsables qui ont entre leurs mains le destin, l'intégrité physique et morale, la vie de dizaines de milliers de personnes.

Le nucléaire est à bannir totalement et définitivement de Normandie...

Pourquoi s'entêter pour garder le nucléaire ? Pour que nous usions et même gaspillons une électricité deux fois moins chère et ce sur le dos des normand.e.s à leurs risques et périls.

En France, l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 prévoit que : « Le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Le préfet recense les risques et les mesures de sauvegarde dans un dossier synthétique qu'il transmet au Maire. Celui-ci établit un document d'information consultable en mairie et en fait la publicité. L'affichage du risque est également réalisé par des affichettes situées dans les halls d'immeubles et les terrains regroupant moins de 50 personnes (travail, logement, loisir, ...).

Citoyennes, citoyens normands de la Manche et de Seine-Maritime rendez-vous dans vos mairies consulter le dossier synthétique des risques liées aux installations nucléaires et tenez-moi au courant.

Demandez à consulter le plan ORSEC-RAD en mairie et ses modalités d'application notamment en matière de soins, disponibilités des hôpitaux, les travaux, équipements et préparations installées et aménagées en matière de ressources humaines, médecins, chirurgiens, ambulanciers en cas d'accident nucléaire.

En vérité je vous le dis, si une catastrophe nucléaire majeure se déclenche en Normandie, un cordon sanitaire sera déployé autour du site sur un, deux, cinq, dix, vingt kilomètres et les plus touchés seront sacrifiés et laissés mourir sur place que ce soient des femmes, des enfants, des vieillards ou des hommes...sans compter le sauve qui peut général qui fera partir au galop les salariés des centrales et les secours.

Dans la panique, ce sera courage fuyons...

Aucun moyen efficace ne peut être mis en place pour traiter des milliers voire des dizaines de milliers d'irradiés !

Si les politiques et les administratifs concernés étaient honnêtes, ils commenceraient par appliquer le principe de précaution qu'ils ont votés et inclus dans la Constitution française.

La Normandie peut et doit sortir du nucléaire, les énergies alternatives existent et seront sources de créations d'emplois en NORMANDIE bien plus importantes que les quelques milliers embauchés sur les sites des centrales nucléaires.

D'ailleurs AREVA ne s'y trompe pas puisqu'elle compte installer des sites de fabrication et d'entretien d'éoliennes au Havre et à Cherbourg.

Gérer c'est prévoir